

SG IMAGE 2021

Société anonyme (SOFICA)
au capital de 6.052.800 Euros
Siège social : 2, rue Dufrenoy - 75116 Paris
910 282 870 R.C.S. Paris
(ci-après la « **Société** »)

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE) DES
ACTIONNAIRES DU 27 MAI 2026
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte (Ordinaire Annuelle et Extraordinaire), conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la Société, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice et vous proposer de modifier les statuts.

Le commissaire aux comptes vous donnera son opinion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La Société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris le 2 février 2022. Il s'agit donc de son quatrième exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2025 a généré un chiffre d'affaires de 535 279 € contre 344 254 € au titre de l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires correspond aux remontées de recettes des films et œuvres financés par la Société.

Les charges générales d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 887 117 € contre 1 064 186 € au titre du précédent exercice, comprenant notamment :

- 487 107 € correspondant à l'amortissement dégressif des montants investis par la Société en œuvres cinématographiques ou audiovisuelles contre 944 437 € au titre de l'exercice précédent.
- 105 924 € de frais de fonctionnement au titre de l'année 2025 prélevés par la société BELLINI PARTNERS en vertu de sa mission de conseil et d'ingénierie au titre de ses frais de gestion, soit 1,75 % du capital social de la Société, conformément aux dispositions prévues dans le prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 3 septembre 2021 puis en date du 17 décembre 2021.

- 13 825,25 € de frais de distribution, soit au total 0,25 % du capital social net de toute taxe versée de la Société, conformément au prospectus de commercialisation visé par l'AMF en date du 3 septembre 2021 puis en date du 17 décembre 2021.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à (106 699) € contre (719 933) € au titre de l'exercice précédent.

En l'absence de résultat exceptionnel comme au titre de l'exercice précédent, et en prenant en compte le résultat financier de 6 334 € contre 8 558 € au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette de (100 365) € contre une perte de (711 375) € au titre de l'exercice précédent.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la Société.

La Société a décidé de valoriser ses actions selon la méthode de l'actif net. Avec un capital social à la constitution de 6 052 800 € et des capitaux propres au 31 décembre 2025 de 4 298 190 €, le prix de l'action est donc valorisé à 71,01 €.

Pour rappel, SG IMAGE 2021 disposait d'un capital de départ de 6 052 800 € qui a été utilisé de la manière suivante durant la première année d'investissement :

- 4 358 016 € en association à la production dans des œuvres cinématographiques et audiovisuelles ;
- 1 089 504 € en participation dans le capital de la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2021, EURL détenue à 100% par la Société et spécialisée dans le développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles (écritures de scénario, recherche de casting, repérage de lieux de tournages, recherche de financement).

RECAPITULATIF SG IMAGE 2021	
Enveloppe totale	6 052 800 € (100 %)
Investissement en association à la production	4 358 016 € (72 %)
Investissement en développement (filiale SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2021)	1 089 504 € (18 %)
Placement en trésorerie	605 280 € (10 %)

SG IMAGE 2021 a diversifié son portefeuille entre œuvres cinématographiques et œuvres audiovisuelles selon la répartition suivante :

- 3 268 512 € dans des œuvres cinématographiques dont 2 723 760 € en contrat d'association à la production et 544 752 € en développement ;
- 2 179 008 € dans des œuvres audiovisuelles dont 1 634 256 € en contrat d'association à la production et 544 752 € en développement.

	Cinéma	Audiovisuel	Total
Contrat d'association à la production et à la distribution	2 723 760 €	1 634 256 €	4 358 016 €
Développement	544 752 €	544 752 €	1 089 504 €
Total	3 268 512 € (60 %)	2 179 008 € (40 %)	5 447 520 €

L'ensemble des ratios d'investissements a été tenu :

- la SOFICA a investi 90 % des montants levés (5 447 520 €) durant l'exercice précédent,
- 50 % des investissements réalisés sont non-adossés, c'est-à-dire sans garantie de rachat à un prix fixé à l'avance,
- 96,18 % de nos participations (engagement 95 %) ont été réalisés auprès de producteurs délégués indépendants en capital de société (ou groupes de sociétés liées) disposant d'une forte puissance de marché,
- 40 % de nos participations (engagement 40 %) ont été réalisés dans le secteur audiovisuel,
- 83,84 % de nos investissements cinéma (engagement 80 %) ont été réalisés dans des films dont le devis présenté à l'agrément des investissements du CNC est inférieur à 8M€,
- 31,25 % de nos investissements cinéma (engagement 25 %) ont été réalisés dans des films dont le devis présenté à l'agrément des investissements du CNC est inférieur à 4,5M€,
- 59,14 % de nos investissements (engagement 35 %) ont été réalisés dans des premiers et deuxièmes films de réalisateurs,
- 16 % de nos investissements (engagement 15 %) ont été réalisés dans des films et séries d'animation,
- 20 % de nos investissements (engagement 20 %) ont été réalisés en prise de participation dans une société de réalisation (SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2021),
- 5,17 % de nos investissements (engagement 5 % minimum, 15 % maximum) ont été réalisés en contrat d'association à la distribution (CAD).

• **Investissements en association à la production non adossés :**

Au 31 décembre 2025, SG IMAGE 2021 a investi 2 723 760 € en association à la production non adossée dans 24 œuvres cinématographiques et 9 œuvres audiovisuelles.

Le tableau ci-dessous reprend l'intégralité des investissements réalisés au 31 décembre 2025 :

Titre de l'œuvre	Genre	Réalisateur	Casting	Investissement	Recettes facturées à la date d'arrêté des comptes	Dépréciations
ACIDE (ex-EAU FORTE)	Cinéma	Just Philippot	Guillaume Canet, Laetitia Dosch	100 000,00 €	43 262,82 €	
BONNE CONDUITE (ex-PAS PERMIS)	Cinéma	Jonathan Barré	Grégoire Ludig, David Marsais, Laure Calamy	90 000,00 €	7 457,57 €	
ZOOPOCALYPSE	Cinéma	Ricardo Curtis et Rodrigo Perez-Castro	N/A (animation)	80 000,00 €	40 478,31 €	
LA FILLE DE SON PÈRE	Cinéma	Erwan Le Duc	Nahuel Perez-Biscayart, Céleste Brunnquell	50 000,00 €	15 866,63 €	
QUITTER LA NUIT (ex-LE PLUS	Cinéma	Delphine Girard	Selma Alaoui, Guillaume Duhesme,	105 000,00 €	- €	

VIVANT POSSIBLE)			Veerle Beatens, Anne Dorval			
LE PROCES GOLDMAN (production)	Cinéma	Cédric Kahn	Arieh Worthwaller, Arthur Harari, Patrick Pineau, Jérémy Lewin, Christian Mazzuchini	45 830,00 €	47 212,16 €	
LE PROCES GOLDMAN (distribution)	Cinéma	Cédric Kahn	Arieh Worthwaller, Arthur Harari, Patrick Pineau, Jérémy Lewin, Christian Mazzuchini	9 170,00 €	9 170,00 €	
MON CRIME	Cinéma	François Ozon	Nadia Tereszkiewicz, Rebecca Marder, Fabrice Luchini, Dany Boon, Isabelle Huppert, Andre Dussollier, Benjamin Voisin, Olivier Broche, Regis Laspalles, Daniel Prevost, Michel Fau Et Evelyne Buyle	170 000,00 €	167 542,75 €	
L'HOMME DE PEKIN	Audiovisuel	Jacques Malaterre	N/A (documentaire)	100 000,00 €	- €	
LE SANG ET LA BOUE	Cinéma	Jean-Gabriel Leynaud	N/A (documentaire)	50 625,00 €	- €	
SOUS LE TAPIS	Cinéma	Camille Japy	Ariane Ascaride, Bérénice Bejo, Thomas Scimeca, Marilou Aussiloux	80 000,00 €	11 221,28 €	
SEPTIEME CIEL	Audiovisuel	Alice Vial	Féodor Atkine, Irène Jacob, Shirel Nataf + Guests (Palmashow, Jonathan Cohen)	37 500,00 €	43 031,61 €	- 34 645,66 €

TOULOUSE-LAUTREC	Audiovisuel	Nicolas Cuche, Stéphanie Murat	Stéphane De Groodt, Valérie Karsenti, Rayane Bensetti, Bruno Salomone	150 000,00 €	- €	
EN ATTENDANT LA NUIT	Cinéma	Céline Rouzet	Marina Hands, Jean-Charles Clichet, Mathias Legout	63 500,00 €	3 352,44 €	
PREMIERE AFFAIRE (ex-LA VIE SAUVAGE) - production	Cinéma	Victoria Musiedlak	Lyna Khoudri, Anders Danielsen Lie	37 500,00 €	- €	
PREMIERE AFFAIRE (ex-LA VIE SAUVAGE) - distribution	Cinéma	Victoria Musiedlak	Lyna Khoudri, Anders Danielsen Lie	27 500,00 €	6 276,10 €	
SIX PIEDS SUR TERRE (ex-LUMIERE NOIRE)	Cinéma	Karim Bensalah	Hamza Meziani et Kader Affak	80 000,00 €	- €	
LES RANDONNEUSES (ex-SIX FEMMES)	Audiovisuel	Frédéric Berthe	Alix Poisson, Clémentine Célarié, Camille Chamoux, Joséphine de Meaux, Tiphaine Daviot, Claire Borotra, Lucien Jean-Baptiste, Gérémy Credeville, Baptiste Lecaplain, Maxence Danet-Fauvel, Arié Elmaleh, Thomas Jouannet	100 000,00 €	68 392,11 €	
LA BETE	Cinéma	Bertrand Bonello	Léa Seydoux, George Mackey	90 000,00 €	52 071,87 €	
SALEM	Cinéma	Jean-Bernard Marlin	Dalil Abdourahim, Oumar Moindjie, Wallenn El Gharbaoui, Mohamed Soumare, Rachid Ousseni,	100 000,00 €	26 563,09 €	

			Maryssa Bakoum			
BONNARD	Cinéma	Martin Provost	Vincent Macaigne, Cecile de France, Stacy Martin, Jeanne Balibar	80 000,00 €	35 579,05 €	
LA VIE DE MA MERE	Cinéma	Julien Carpentier	Agnès Jaoui, William Lebghil, Salif Cisse, Alisson Wheeler	30 000,00 €	- €	
UNE NUIT	Cinéma	Alex Lutz	Alex Lutz, Karin Viard	100 000,00 €	22 120,74 €	
LITTLE GIRL BLUE	Cinéma	Mona Achache	Marion Cotillard	30 000,00 €	35 922,09 €	
L'ANNEE DU REQUIN	Cinéma	Ludovic Boukherma, Zoran Boukherma	Marina Foïs, Kad Merad, Jean-Pascal Zadi	60 000,00 €	37 074,86 €	
PENDANT CE TEMPS SUR TERRE	Cinéma	Jérémy Clapin	Megan Northam	100 000,00 €	818,86 €	
CITOYENS CLANDESTINS	Audiovisuel	Laetitia Masson	Raphaël Quenard, Pierre Ardit, Nicolas Duvauchelle, Frédéric Pierrot, Nailia Harzoune	100 000,00 €	- €	
MH370	Audiovisuel	Benoit Bringer	N/A (documentaire)	32 500,00 €	36 402,41 €	
SAMBRE	Audiovisuel	Jean-Xavier de Lestrade	Alix Poisson, Noémie Lvovsky, Clémence Poésy, Olivier Gourmet, Jonathan Turnbull, Pauline Parigot	100 000,00 €	111 158,97 €	
MA FRANCE A MOI	Cinéma	Benoit Cohen	Fanny Ardant, Nawid Elham, Elisabeth Margoni	43 000,00 €	12 375,42 €	
AMELIE OU LA METAPHYSIQUE DES TUBES	Cinéma	Liane-Cho Han Jin Kuang	N/A (animation)	45 000,00 €	50 398,00 €	

DAAAAALI	Cinéma	Quentin Dupieux	Jean Reno, Adèle Exarchopoulos	42 081,40 €	45 564,41 €	
BÂTIMENT 5 (ex-LES INDESIRABLES)	Cinéma	Ladj Ly	Anta Diaw, Alexis Manenti, Steve Tchientcheu & Jeanne Balibar	34 000,00 €	10 744,83 €	
COMPOSTMAN ET MOI	Audiovisuel	Lionel Francois	N/A (animation)	210 553,60 €	- €	
OUM SAISON 3	Audiovisuel	Stéphane Bernasconi	N/A (animation)	150 000,00 €	4 172,18 €	
TOTAL				Investi	Facturé	Après dépréciation
				2 723 760,00 €	944 230,55 €	909 584,89 €

Tous les investissements ont été réglés.

Ces investissements sont non adossés et ne bénéficient donc d'aucune garantie de rachat. Tous nos investissements bénéficient de droits à recettes répartis sur l'ensemble des supports : cinéma (uniquement pour les œuvres cinématographiques), vidéo, vod, export, ventes télévisuelles françaises et droits dérivés (droits musicaux, droits de remake, merchandising, etc...) – en dehors de « Zoopocalypse », « Mon Crime », « La Bête », « Little Girl Blue », « Pendant ce temps sur terre », « Amélie ou la Métaphysique des tubes », qui sont des investissements exclusifs sur les recettes à l'étranger.

Aucun investissement n'a encore été cédé.

- **Investissements en association à la production adossés :**

SG IMAGE 2021 a également réalisé 1 634 256 € d'investissements en association à la production adossée, c'est-à-dire avec garantie de rachat, dans 3 œuvres audiovisuelles et 5 longs-métrages pour le cinéma.

Titre de l'œuvre	Genre	Réalisateur	Casting	Investissement	Garantie de rachat	Recettes facturées à la date d'arrêté des comptes
LA PETITE	Cinéma	Guillaume Nicloux	Fabrice Luchini, Mara Taquin, Maud Wyler, Anne Consigny	245 138,40 €	Entre 245 138,40 € et 260 138,40 € en fonction des dates de remboursement	245 138,40 €
PRODIGIEUSES	Cinéma	Frédéric & Valentin Potier	Camille Razat, Melanie Robert, Franck Dubosc, Isabelle Carré	245 138,40 €	Entre 245 138,40 € et 255 138,40 € en fonction des dates de remboursement	- €

VISIONS	Cinéma	Yann Gozlan	Diane Kruger, Mathieu Kassovitz et Marta Nietto	116 000,00 €	116 000,00 €	- €
BERNADETTE (ex-LA TORTUE)	Cinéma	Léa Domenach	Catherine Deneuve, Denis Podalydès, Michel Vuillermoz, Sara Giraudeau	245 138,40 €	245 138,40 €	- €
JE TE PROMETS 3	Audiovisuel	Renaud Bertrand et Mathilde Vallet	Camille Lou, Hugo Becker, Marilou BERRY, Narcisse Name, Sara Martins	200 000,00 €	Entre 200 000 € et 220 000 € en fonction des dates de remboursement	200 000,00 €
POTOBOT	Audiovisuel	Sandra Derval, Aude Massot	N/A	240 000,00 €	240 000,00 €	- €
NOUVEAU DEPART	Cinéma	Philippe Lefebvre	Frank Dubosc, Karin Viard	129 138,40 €	Entre 129 138,40 € et 139 138,40 € en fonction des dates de remboursement	- €
LES SENTINELLES	Audiovisuel	Thierry Poiraud	Louis Peres, Thibaut Evrard, Kacey Mottet- Klein, ...	213 702,40 €	Entre 213 702,40 € et 218 702,40 € en fonction des dates de remboursement	- €
Total				1 634 256,00 €	entre 1.634.256 € et 1.694.256 €	445 138,40 €

Conformément à nos engagements, ces investissements adossés représentent 30 % de l'ensemble de nos investissements.

Les investissements cédés sont grisés dans le tableau ci-dessus.

- **Investissements en association au développement :**

SG IMAGE 2021 a créé SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2021, filiale au capital de 1 089 504 € consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Cette filiale a investi 100 % de son capital dans le développement de 50 œuvres à travers 15 conventions de développement.

Société de production	Genre	Œuvres financées	Investissement en développement	Recettes facturées à la date d'arrêté des comptes
FIVE DOGS	CINEMA	COMPLEXE(S) COMEDIE DE BRAQUAGE VIEILLES CANAILLES MALIKA MYSTIK	30 000 €	30 421 €
PLACE DU MARCHE*	CINEMA	LE MIRACLE SOUS LA ROBE AUTOMATION CANINES	30 000 €	15 000 €
CG CINEMA	CINEMA	THE SCHOOL MON OISEAU PAR LA FENÊTRE VICTOR HUGO LA TÊTE DANS LES ETOILES ME 67	100 000 €	0,00 €
QUAD CINE	CINEMA	SPIES ON A VOLE MONA LISA ROOKIES	150 000 €	0,00 €
SILEX**	CINEMA	LA VIE DE MA MERE ALGO CALIGULA	100 000 €	100 000 €
CHAPKA PRODUCTION	CINEMA	EXPAT NEVROSE VEZELAY	74 752 €	0,00 €
FLOREAL	CINEMA	CECILE ET L'EPICIER LA NOUVELLE JERUSALEM GOLIATH & ME	30 000 €	0,00 €
EDDY CINEMA	CINEMA	LE CORSET AEROPOSTALE LA LEGENDE DE LOUIS FALL	30 000 €	12 500 €
SUPAMONKS	AUDIOVISUEL	LES METIERS MIMIZUTE LES LUCIELS	50 000 €	0,00 €
STUDIO FACT	AUDIOVISUEL	LE TEMOIN LOVE COACH LA NOUVELLE COLO	50 000 €	0,00 €
MEDIA VALLEY***	AUDIOVISUEL	LOUCA, MARY & FRANKY, L'ENCYCLOPEDIE DU MERVEILLEUX	85 000 €	85 000 €
BONNE PIOCHE STORY****	AUDIOVISUEL	LES CITOYENS ANONYMES ALICE POULET WORKING TITLE	75 000 €	75 000,00 €
VENDOME TV	AUDIOVISUEL	SEVEN SISTER MAGMA AIR COCAINE	150 000 €	0,00 €
UNITED AUTEUR	AUDIOVISUEL	JACK AKH STORY MANAGER: A HIP-HOP STORY	34 752 €	0,00 €
NOLITA TV	AUDIOVISUEL	COLLISION PAR AMOUR LA NUIT SE LEVE	100 000 €	0,00 €
TOTAL			1 089 504,00 €	317 921,00 €

* Premier remboursement par anticipation

** Dont la deuxième échéance déclenchée par le projet de substitution *IN WAVES*

*** Totalité remboursée par anticipation

**** Dont une échéance déclenchée par le projet de substitution *Follow*

Les investissements entièrement remboursés sont grisés dans le tableau ci-dessus.

Faits marquants de l'exercice

Les œuvres du catalogue d'investissement en production continuent leur exploitation lors de l'exercice 2025. Certaines œuvres sont sorties en salle ou ont été diffusées durant l'exercice 2025, dont notamment :

- « AMELIE OU LA METAPHYSIQUE DES TUBES », sorti en salle le 25 juin 2025
- « LE SANG ET LA BOUE », sorti en salle le 27 août 2025 – à noter que les mandataires finaux sont différents de ceux initialement prévus, à savoir NEXT FILM DISTRIBUTION pour la France et RUSHLAKE MEDIA GMBH à l'international
- « UNE NUIT AU ZOO », sorti en salle le 29 janvier 2025

La liquidation de la société HAVE A GOOD ONE a été publiée au BODACC le 9 mai 2025. Cette société était mandataire de la série *Septième ciel*. La société UGC a repris le mandat d'exploitation par intérim. Par ailleurs, s'agissant des créances non encaissées, les démarches sont en cours auprès du liquidateur et des discussions ont lieu avec les producteurs quant aux conditions de commercialisation.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale a acté en date du 7 juillet 2025 un changement de gouvernance. Ainsi, suite à la démission de Mme Caroline DHAINAUT de ses fonctions de Directrice Générale en date du 26 mai 2025, il a été décidé de nommer M. Fabrice IMBAULT Directeur Général pour une durée identique à celle du mandat du Président du Conseil d'Administration, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027. M. Jérémy ALTENHOVEN a été nommé Directeur Général Délégué pour la même durée.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les équipes de SG IMAGE 2021 vont dès lors concentrer leurs efforts sur la gestion du catalogue et l'encaissement des recettes générées par les droits acquis via les investissements en association à la production et en développement.

Par ailleurs, de nombreuses œuvres du catalogue d'investissement en développement de SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2021 devraient continuer à être mises en production permettant à notre filiale de recouvrer tout ou partie de son apport.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La survenance d'aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Principaux risques et incertitudes :

La Société est soumise de manière générale aux risques de défaillance des producteurs.

Comme mentionné ci-avant, la société HAVE A GOOD ONE est liquidée, ce qui représente un risque de non-recouvrement des créances encaissées par cette dernière mais non reversées à la SOFICA. Pour ces raisons les recettes facturées du projet « SEPTIEME CIEL », encaissées par HAVE A GOOD ONE, mais non reversées à la Sofica ont été dépréciées.

Par ailleurs, il est rappelé que la société de production UNITED AUTEURS, avec laquelle SG Image Développement 2021 a conclu une convention de développement, est entrée en liquidation judiciaire au cours de l'exercice 2025 et les démarches réglementaires de déclaration de créance ont par conséquent été accomplies mais, son recouvrement restant incertain, la créance a été passée en perte.

Prise de participations – Filiales - Succursales

Il est rappelé que SG IMAGE 2021 a créé SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2021, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital social de 1 089 504 €, dont le siège social est situé au 2 rue Dufrenoy 75116 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 911 458 883 consacrée à l'investissement en développement dans la production d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Le capital de SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2021 est détenu à 100 % par SG IMAGE 2021.

Nous vous informons que les résultats de la société SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2021 étaient les suivants lors de son dernier exercice clos le 31 décembre 2025 :

- **Total bilan** : 1 082 481 €,
- **Chiffre d'affaires** : 421 €,
- **Résultat net comptable** : 1 402 €.

La Société ne détient pas d'établissement secondaire.

Activités en matière de recherche et développement

La Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité qui puisse entrer dans la catégorie des activités de recherche et de développement au sens de la loi.

Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé fait ressortir une perte nette de (100 365) € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : (1 654 245) €.
- Résultat de l'exercice : (100 365).

Affectation

Au Report à nouveau, soit (100 365 €)

Le compte « Report à nouveau » serait ainsi porté de (1 654 245) euros à (1 754 610) euros.

Informations relatives aux délais de paiement

En application des articles L.441-14 et D.441-6-1 du Code de commerce, vous trouverez, dans le tableau ci-après, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société.

Créances clients HT (en €)				
Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Autres délais
31/12/2025	-	-	-	97 804,60 €
31/12/2024	-	-	-	70 945,30 €

Toutefois, la Société ne disposant pas des outils nécessaires permettant de le produire en totalité, les informations fournies ne sont pas exhaustives.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du CGI).

Montant des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la Société.

Tableau des résultats

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des trois derniers exercices écoulés.

Prêts consentis à des PME

N/A

Conventions visées aux articles L.225-38 du Code de commerce

La Société a signé le 5 janvier 2022 une convention d'assistance administrative et d'ingénierie financière avec la société BELLINI PARTNERS entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Il est rappelé que les caractéristiques de cette convention ont été présentées dans le prospectus d'offre au public des actions de la SOFICA visé par l'AMF et l'accord sur les termes de cette convention a fait partie des actes accomplis pour le compte de la Société en formation et repris par l'Assemblée générale constitutive.

Nous vous invitons à ce titre à prendre connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Actionnariat

SG IMAGE 2021 n'emploie aucun salarié. Par conséquent, la participation des salariés au capital social est nulle.

Aucun actionnaire ne détient directement ou indirectement plus de 5 % du capital et des droits de vote de SG IMAGE 2021.

Situation des mandats des mandataires sociaux

(i) *Mandat des administrateurs*

Aucun mandat administrateurs n'est arrivé à son terme.

(ii) *Mandat de Directeur Général et du Directeur Général Délégué*

Le Mandat du Directeur Général et du Directeur Général Délégué n'est pas arrivé à son terme.

Rémunération allouée aux administrateurs au titre de leur activité

Nous vous proposons de ne pas allouer de rémunération aux administrateurs au titre de cet exercice et en conséquence de constater cette absence de rémunération.

Situation des mandats des commissaires aux comptes

Le mandat de RSM PARIS, Commissaire aux comptes de la Société, n'est pas parvenu à son terme.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) clos le 31 décembre 2025 joints à la documentation sont soumis à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur. Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général amendé par le nouveau règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022. L'application de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode comptable imposé à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 qui fait l'objet d'une présentation plus détaillée dans l'annexe aux comptes annuels.

Le Commissaire aux comptes relate, dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

Modifications statutaires

1. Modification de l'article 16 des statuts

Nous vous rappelons que l'article L. 225-54 al. 1 du Code de commerce prévoit que les statuts d'une société anonyme à conseil d'administration doivent stipuler pour l'exercice des fonctions de Directeur Général une limite d'âge qui, à défaut d'autre disposition expresse, est fixée à soixante-cinq ans.

Nous vous précisons que les statuts de la Société ne prévoient aucune disposition expresse relative à la limite d'âge du Directeur Général.

Au regard de ce qui précède, nous soumettons à votre approbation l'insertion dans les statuts d'une limitation à l'exercice des fonctions de Directeur Général, ces fonctions ne pouvant être exercées par toute personne physique âgée de plus de 75 ans.

En conséquence nous vous proposons de procéder à la modification corrélative des statuts :

« Article 16 – Le Directeur Général – Les Directeurs Généraux Délégués.

La Direction générale de la Société est assumée sous sa responsabilité par le Président du Conseil d'Administration soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Nul ne peut être nommé Directeur Général s'il est âgé de plus de soixante-quinze ans. Si le Directeur Général en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

[...] »

Le reste de l'article resterait inchangé.

2. Modification de l'article 21 des statuts

Le décret n°2026-94 du 13 février 2026, pris dans le cadre de la simplification et de la modernisation des communications entre la société et ses actionnaires a modifié l'article R. 225-86 du Code de commerce qui prévoit désormais que la date limite d'inscription dans les comptes d'actionnaires de la Société pour participer aux assemblées (la « *record date* ») est fixée à cinq jours ouvrés précédant l'assemblée générale au lieu de deux jours ouvrés.

Il vous est proposé de modifier les statuts afin de les mettre en conformité avec la loi. L'article 21 des statuts serait désormais rédigé comme suit :

« Article 21 – Composition – Dispositions générales.

Les Assemblées Générales régulièrement constituées représentent l'universalité des actionnaires. Leurs délibérations prises conformément à la Loi et aux statuts obligent tous les actionnaires, mêmes absents, incapables ou dissidents.

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions et délais prévus par la Loi.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de son identité de la propriété de ses actions, sous la forme d'une inscription en compte à son nom auprès de la Société cinq (5) jours ouvrés au moins avant la réunion de l'Assemblée. Toutefois, le Conseil d'Administration peut abréger ou supprimer ce délai.

[...] »

Le reste de l'article resterait inchangé.

INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés durant l'exercice 2025 :

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Monsieur Niels COURT-PAYEN, Président du Conseil d'Administration était au cours de l'exercice 2025 également :

- Président des sociétés Bellini Partners et A Plus Finance
- Président du Conseil d'administration de SG IMAGE 2017 (jusqu'au 6 juin 2025) et SG IMAGE 2018 jusqu'au 6 février 2025
- Président du Conseil d'administration de SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2022 et SG IMAGE 2023
- Président Directeur Général d'IMAGELLIUM 2024

- Membre et Président du Conseil d'administration d'A Plus Génération 2 et Génération 3, Génération 4 et Génération Education
- Président de Bellini Holding et Bellini Participations
- Gérant de SCI BCP

Monsieur Fabrice IMBAULT, nouveau Président Directeur Général, était au cours de l'exercice 2025 également :

- Directeur Général de Bellini Partners et d'A Plus Finance
- Président Directeur Général de SG IMAGE 2017 (jusqu'au 6 juin 2025) et SG IMAGE 2018 depuis le 6 février 2025
- Directeur Général de SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2022 et SG IMAGE 2023 depuis le 7 juillet 2025
- Gérant de SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2018, SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2019, SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2020, SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2021, SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2022, SG IMAGE DEVELOPPEMENT 2023 et IMAGELLIUM DEVELOPPEMENT 2024
- Administrateur d'A Plus Génération 2, Génération 3 et Génération 4
- Président d'Ideos Participations
- Gérant d'Ideos & Cies

Madame Caroline DHAINAUT, Directrice Générale jusqu'au 7 juillet 2025, était également :

- Directrice Générale de SG IMAGE 2017 (jusqu'au 6 juin 2025) et SG IMAGE 2018 jusqu'au 6 février 2025 puis Directrice Générale Déléguée de ces mêmes sociétés, avant de présenter sa démission le 26 mai 2025
- Directrice Générale de SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2022 et SG IMAGE 2023 jusqu'au 7 juillet 2025, après avoir présenté sa démission le 26 mai 2025
- Directrice Générale Déléguée d'IMAGELLIUM 2024, avant de présenter sa démission le 26 mai 2025
- Présidente de DESEO FINANCE

Monsieur Jérémie ALTENHOVEN, Directeur Général Délégué, était au cours de l'exercice 2025 également :

- Directeur Général Délégué de SG IMAGE 2017 (jusqu'au 6 juin 2025), SG IMAGE 2018, SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2022, SG IMAGE 2023 et IMAGELLIUM 2024

Monsieur Camille TRUMER, Administrateur, était au cours de l'exercice 2025 également :

- Président de la société La Company de la Seine SASU
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2022, SG IMAGE 2023 et IMAGELLIUM 2024
- Administrateur de Sedaine Studio

Monsieur Edouard de VESINNE-LARUE, Administrateur, était au cours de l'exercice 2025 également :

- Président de la société Incognita Studio
- Président de la société Incognita Télévision
- Président de la société Hanoï
- Président de la société Incognita Doc
- Gérant de la société Incognita Distribution
- Président de la société Naïma
- Membre du Conseil d'Administration de la société SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2022 et SG IMAGE 2023

Madame Daphné DUSSAUGE-CHARVILLAT, administratrice, était au cours de l'exercice 2025 également :

- Membre du Conseil d'administration de SG IMAGE 2017 (jusqu'au 6 juin 2025), SG IMAGE 2018, SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2022, SG IMAGE 2023 et IMAGELLIUM 2024

Madame Muriel ROUSSELET, administratrice, était au cours de l'exercice 2025 également :

- Membre du Conseil d'administration de SG IMAGE 2017 (jusqu'au 6 juin 2025), SG IMAGE 2018, SG IMAGE 2019, SG IMAGE 2020, SG IMAGE 2022, SG IMAGE 2023 et IMAGELLIUM 2024

Conventions visées aux articles L.225-37-4 du Code de commerce

Aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce n'a été conclue par la Société au cours de l'exercice écoulé.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité dans le domaine des augmentations de capital (articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce)

Néant.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Il est rappelé que le Conseil d'administration tenu le 7 juillet 2025 a maintenu la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Enfin, il vous est proposé de donner tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Nous vous invitons à voter en faveur des résolutions qui vous sont présentées et demeurons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez.

DocuSigned by:

E692F36521E940B...

Le Conseil d'Administration
Représenté par son Président Niels Court-Payen

ANNEXE**RESULTATS FINANCIERS DES 4 DERNIERS EXERCICES SOCIAUX**

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 01/25 au 12/25	Exercice 01/24 au 12/24	Exercice 01/23 au 12/23	Exercice 02/22 au 12/22	Exercice N-4
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	6 052 800	6 052 800	6 052 800	6 052 800	
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	60 528	60 528	60 528	60 528	
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer : par conversion d'obligations par exercice de droits de souscription					
II - Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	535 279	344 254	117 991		
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	422 790	229 808	-50 603	-489 451	
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat net (C)	-100 365	-711 375	-429 065	-513 805	
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	523 155	941 183	378 462	24 354	
Résultat distribué (D)					
III - Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	7	4	-1	-8	
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	7	4	-1	-8	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	-2	-12	-7	-8	
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)					